

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BLOSSOM PROTECT™

Date de production : 25/03/2011 Date de mise à jour : 14/09/2022 Remplace la version du : 24/02/2021
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et Règlement (CE) 2020/878

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom commercial : BLOSSOM PROTECT™
Numéro d'AMM : 2110079
CAS-No. : Non applicable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit phytosanitaire.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : SAN Agrow Holding GmbH
Adresse : Industriestraße 21, 3130 Herzogenburg. Austria
Tél : +43 (0) 2782 8330 0
Adresse e-mail : sanagrow-at@san-group.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti-Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59.

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

2.1.1. Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Non classé ; les critères de classification ne sont pas remplis. L'étiquetage s'effectue d'après l'homologation nationale.

2.2. Eléments d'étiquetage

Pictogramme de danger : aucun

Mot d'ordre : aucun

Phrases de risque : **EUH208** Contient *Aureobasidium pullulans*. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrase de prudence : **P101** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Ne pas respirer les poussières
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

2.3. Autres éléments d'étiquetage

Les microorganismes peuvent avoir le potentiel de provoquer des réactions de sensibilisation.
Contient *Aureobasidium pullulans*. Peut provoquer des réactions de sensibilisation.
Les substances ne sont pas classées comme substances PBT- ou vPvB.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ce produit est un mélange.

SAFETY DATA SHEET

3.2. Mélange

<u>CAS / EC-no. / REACH No.</u>	<u>Nom</u>	<u>Concentration %</u>	<u>Classement conformément au Règlement (CE) N. 1272/2008</u>
67891-88-7	<i>Aureobasidium pullulans</i> DSM 14940	5 – 50%	-
67891-88-7	<i>Aureobasidium pullulans</i> DSM 14941	5 – 50%	-

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales	S'éloigner de la source d'exposition. Aucun traitement spécifique après contact avec les cellules d' <i>A. pullulans</i> n'est nécessaire car aucun symptôme clinique spécifique n'est attesté. A titre de précaution, les personnes souhaitant demander un conseil médical doivent indiquer à leur médecin l'identité du levure et des espèces concernées. Elles peuvent également lui montrer l'étiquette de l'emballage. Pour les personnes sévèrement immunodéprimées, un traitement antifongique peut être envisagé malgré la faible infectiosité de cette souche.
En cas d'inhalation	Permettre l'arrivée d'air frais. En cas de problème, consulter un médecin. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Nettoyer les parties de la peau affectées avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux en les maintenant ouverts durant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non renseigné

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Selon les résultats d'un test de Concentration minimale inhibitrice (CMI), le traitement à l'itraconazole peut s'avérer suffisamment efficace contre *Aureobasidium pullulans*.

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : CO₂, poudre chimique sèche, mousse ou eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés : non renseigné.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance

Non renseigné

5.3. Conseils aux pompiers

Concernant ce produit, aucun équipement de protection spécifique n'est nécessaire. Utiliser un équipement de protection adapté à la situation.

RUBRIQUE 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Consulter les instructions sur les précautions de sécurité et porter l'équipement de protection approprié (voir la section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les cellules d'*Aureobasidium pullulans* peuvent être inactivées par chauffage au-dessus de 80 °C ou par pulvérisation avec un agent désinfectant (par exemple 70% d'éthanol). Ramasser le produit déversé à l'aide d'une pelle. Le placer dans un récipient propre et fermé. Placer le récipient dans un emballage hermétique et étiqueté conformément aux réglementations en vigueur.

6.4. Références à d'autres sections

Mesures de protection dans les sections 7 et 8. Élimination des déchets dans la section 13.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Information pour une manipulation sûre :

SAFETY DATA SHEET

Respecter le mode d'emploi. Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé. Eviter la formation de poussières. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Voir Section 8.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans des récipients fermés hermétiquement dans un local frais, ventilé et au sec. Prendre en compte la durée de stockage. Protéger du gel. Pour des raisons de stabilité au stockage, ne pas exposer le produit à des températures dépassant 40°C. Ne pas stocker à des températures supérieures à 20°C sur une longue période. Se référer aux indications de l'étiquette.

Informations sur le stockage dans un entrepôt mixte

Ne pas stocker d'aliments, boissons et denrées animales sur le même lieu de stockage.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

7.3. Utilisations finales particulières

Produit phytosanitaire. Se référer aux indications de l'étiquette.

RUBRIQUE 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative de substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, un dispositif d'extraction doit être installé.

8.2.2. Équipement de protection personnel approprié

Protection des yeux /visage

Lunettes ou écran de protection.

Protection de la peau

Gants en caoutchouc ou synthétiques.

Protection respiratoire

En cas de formation importante de poussières, le port d'un masque anti-poussières est recommandé.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection (ex. : bottes, vêtements à manches longues...).

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Les mesures de précaution usuelles doivent être appliquées lors de la manipulation de produits chimiques. Eviter tout contact non nécessaire avec le produit. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Maintenir le lieu de travail soigneusement rangé. Retirer immédiatement tout vêtement souillé et contaminé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières / fumées / brumes.

8.2.3. Contrôles de l'exposition de l'environnement

Voir section 6 et 7.

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État physique</u>	<u>Couleur</u>	<u>Odeur</u>	<u>Point de fusion/point de congélation</u>	<u>Point d'ébullition</u>	<u>Inflammabilité</u>
Granulés	Marron clair	Douce, semblable au pain	Non applicable	Non applicable	Le produit n'est pas inflammable (EEC A.10)
<u>Limites d'explosivité</u>	<u>Point d'éclair</u>	<u>Température d'auto-inflammation</u>	<u>Température de décomposition</u>	<u>pH (20°C)</u>	<u>Viscosité cinématique</u>
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	5-7	Non applicable

SAFETY DATA SHEET

<u>Solubilité dans l'eau</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</u>	<u>Pression de vapeur</u>	<u>Densité (20°C)</u>	<u>Densité de vapeur relative</u>	<u>Caractéristiques des particules</u>
Dispersible	Non applicable	Non applicable	0.6-1.0 g/ml	Non applicable	< 1.0 mm

Note : ces données physiques sont des valeurs typiques basées sur le matériel testé mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme une analyse garantie d'un lot spécifique ou comme des éléments de spécification.

9.2. Autres informations

Aucune information complémentaire disponible.

RUBRIQUE 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Non déterminé

10.2. Stabilité chimique

Tenir compte de la durée de stockage. Voir section 7.2.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif.

10.4. Conditions à éviter

Le produit doit être stocké à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit frais et sec. Protéger du gel. Eviter d'exposer le produit aux températures supérieures à 40°C. Ne pas stocker aux températures supérieures à 20°C. Garder au sec. Tenir compte des informations sur la date de péremption figurant sur l'étiquette du produit !

10.5. Matières incompatibles

Pas enregistré

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu dans des conditions normales de stockage.

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques tels que définis dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :	Orale : LD ₅₀ > 2000 mg/kg (Rat) Cutanée : LD ₅₀ > 2000 mg/kg (Rat) Inhalation : LC ₅₀ /4h > 5.18 mg/L (Rat)
Irritation de la peau :	Non irritant (lapin, OECD 404)
Irritation oculaire :	Non irritant (lapin, OECD 405)
Sensibilisation :	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (cobaye, OECD 406)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Donnée non disponible
Cancérogénicité :	Non-testé
Mutagénicité :	La souche DSM 14941 n'a montré aucune caractéristique mutagène dans le cadre du Test de Micronoyau sur les érythrocytes des mammifères (CE B12).
Toxicité pour la reproduction :	Donnée non disponible

11.2. Information toxicologique complémentaire

La souche DSM 14941 n'a montré aucune infectiosité dans un test d'infectiosité oral (OPPTS 885.3050), par inhalation (885.3150) et sous-cutané (OPPTS 885.3200).

SAFETY DATA SHEET

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

Toxicité aquatique :	CE ₅₀ /48h	>200 mg/l (Puce d'eau (<i>Daphnia magna</i>))
	CE/CL ₅₀ /21j	>200 mg/l (Puce d'eau (<i>Daphnia magna</i>))
	CE ₅₀ /7j	>100 mg/l (Lentille d'eau (<i>Lemna minor</i>))
	CE ₅₀ /7j	>250 mg/l (Lentille d'eau (<i>Lemna gibba</i>))
	CE ₅₀ /72h	>100 mg/l (Algue (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>))
	CE ₅₀ /96h	>100 mg/l (Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>))

Effets sur les vers de terre : CL₅₀/14j >1000 mg/kg sol (Ver de terre (*Dendrobena hortensis*))

Effets sur les tétranyques : Un test en laboratoire portant sur l'acarien prédateur *Typhlodromus pyri* a enregistré une LR₅₀ supérieure à la dose d'application maximum.

Effets sur les oiseaux : DL₅₀/30j >2000 mg/kg-pc*
DI₅₀/30j >2000 mg/kg- pc*

* Ces données font référence à un produit contenant la souche DSM 14941 d'*Aureobasidium pullulans*.

Effets sur les abeilles : DL₅₀/22j >200 mg/abeille
NOEC/22j 200 µg/abeille

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradation dans le sol : Ce produit est facilement biodégradable.

Aucun danger pour l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non-testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Non-testé.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et tPtB

Sans objet.

12.6. Autres effets néfastes

Cette substance ne présente pas de propriétés de perturbation endocrinienne à l'égard des organismes non ciblés, car elle ne répond pas aux critères énoncés à la section B du règlement (UE) n° 2017/2100.

12.7. Autres effets indésirables

Aucune autre information pertinente disponible.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Disposition du produit / de l'emballage :

Interdiction de réutiliser l'emballage. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique. Ne pas jeter les déchets ou les restes avec les ordures ménagères, ne pas les jeter dans l'évier ou les toilettes, ne pas les remettre à des broyeurs de déchets dangereux. Pour réduire au minimum la production de restes, il est recommandé aux utilisateurs de ne pas stocker plus que ce qui sera consommé pendant la durée de conservation du produit. Pour réduire au minimum les déchets du produit, les utilisateurs sont tenus de ne pas préparer plus que ce qu'ils utiliseront pour le traitement. Les rappels doivent être dilués et pulvérisés sur les zones déjà traitées. De petites quantités peuvent être ajoutées au compost.

Informations sur le traitement des déchets :

Les emballages non contaminés peuvent être utilisés pour le recyclage. Les emballages vides contaminés doivent être soigneusement nettoyés. Ils peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié.

Application des dispositions de l'UE ou autres règlements

02 01 09 Déchets agrochimiques autres que ceux visés à la rubrique 02 01 08

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

SAFETY DATA SHEET

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

La remise a lieu uniquement en conditionnement adapté

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Règlements/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit est classé et étiqueté conformément aux CE Directives.

Prescriptions nationales :

Nomenclature des Installations Classées (France) :

N° I.C.P.E. : Non classé

15.1.2. Réglementations nationales

Aucune information supplémentaire disponible

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a été soumis à aucune évaluation de sécurité.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit.

INDICATION DES CHANGEMENTS			
Section	Point modifié	Changement	Commentaires
	SDS format UE	Modifié	2020/878
2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	
3	SCL, M-factor, ATE	Ajouté	
9	Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	Modifié	
12	ED propriétés	Modifié	
16	Abréviations et acronymes	Ajouté	

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative
ED	Endocrine Disrupting
UFI	Unique Formula Identifier
SCL	Specific Concentration Limit
ATE	Acute Toxicity Estimate

RÉDIGÉ PAR : SAN Agrow Holding GmbH

SAN Agrow is part of the SAN Group